

**Présents :** Jorcin Jean-Pierre, Bourgeois Yvan, Suiffet Gilbert, Pilloud Gilbert, Boch Bérengère, Tourt Annick, Gagnière Cedric, Gagnière Pierre, Péant Sebastien, Zapillon Christelle, Burdin Cécile.

**Absents :** Gravier Romain, Choiseau Yoann, Filliol Marie-Laure.

**Procuration** de Marie-Laure FILLIOL à Christelle ZAPILLON.

**Secrétaire de séance :** Gagnière Pierre.

## **Ordre du Jour :**

### ***Approbation du compte rendu du 31 mars 2010***

Pas de remarques.

### ***Compte rendu de délégations d'attributions.***

Le 16 avril 2010 :

Décision de retenir la Société SGI Ingénierie pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et mise aux normes des locaux de la Mairie de Lanslebourg Mont-Cenis, pour un montant de 40 000 € HT.

### ***ZAC du Plan des Champs.***

Suite à son courrier qui nous confirme que le dossier « Les Chalets de Flambeau » lui tient particulièrement à cœur et que MGM souhaite vivement s'implanter sur notre commune, Monsieur David GIRAUD nous demande de confirmer notre accord sur les bases suivantes :

- Versement de 1 000 000 € à la signature de l'acte,
- Versement de 200 000 € douze mois plus tard
- Dation de 400 m<sup>2</sup> de locaux aménagés (garderie, ESF, RM, Club des Sports ou autres)

et demande de faire connaître notre décision dans les meilleurs délais afin de commencer les travaux début mai.

Après un vote, le conseil municipal se prononce pour :

Pour 10 – Abstentions 2

### ***Approbation du plan de financement pour la création d'une piste et retenue collinaire au Grand Plan.***

Suite à la délibération du 10 juillet 2009 et à la proposition de la Société d'Economie Alpestre pour la réalisation d'une piste d'accès au Grand Plan pour permettre aux alpagistes de traire les vaches sur le Grand Plan et la possibilité de créer une retenue collinaire pour abreuver les troupeaux sur place, le Maire rappelle le montant des travaux et les subventions qui peuvent être obtenues pour leur réalisation :

	<b>Montant subventionnable</b>	<b>44 606.00 € HT</b>
<b>Retenue Collinaire</b>		
Subvention Département de la Savoie DDT FEADER	20 %	8 921.00 € HT
Subvention Région Rhône-Alpes FAEDER	40 %	17 842.00 € HT
<b>Total</b>	<b>60 %</b>	<b>26 763.00 € HT</b>

	<b>Montant subventionnable</b>	<b>76 168.00 € HT</b>
<b>Piste d'accès</b>		
Subvention Département de la Savoie DDT FEADER	15 %	11 425.00 € HT
Subvention Région Rhône-Alpes FAEDER	30 %	22 850.00 € HT
<b>Total</b>	<b>45 %</b>	<b>34 275.00 € HT</b>

Il reste à charge pour la commune 59 736 € HT.

Après un vote le conseil municipal se prononce pour 7 – Abstentions 4

### ***Demande de subvention à la région Rhône-Alpes pour le programme 2010 de travaux en forêt communale.***

Le programme de travaux en forêt communale, parcelle n° 21, proposé par les services de l'ONF pour l'année 2010 est estimé à 7 880.00 € HT.

Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Régional est de 2 364.00 €, celui de l'autofinancement communal est de 5 516.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement présenté, et sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables.

### ***Modification du POS.***

Le projet de modification du POS consiste à faire évoluer deux articles du règlement de la zone UA, zone déjà constructible, et à modifier dans certains secteurs de la ZAC du Plan des Champs les obligations relatives à la réalisation de parkings.

- Supprimer la contrainte de hauteur maximale de 7m au faitage pour les parties de constructions implantées dans une bande de 4 m le long des limites séparatives,
- Autoriser les toitures terrasses dans le cas de volumes accolés au volume principal du bâtiment, ce dernier devant posséder un toit à pans (pente comprise entre 30 et 50%), elles restent toutefois interdites en zone UAa,
- Secteurs INAd, INAe et INAf : il est exigé 1 place de stationnement couvert par logement à vocation d'hébergement touristique, 1 place de stationnement couvert pour 50 m<sup>2</sup> de surface commerciale et 1 place de stationnement couvert par logement d'habitat permanent.
- Secteur INAc : sur le Hameau d'Herbefin, le stationnement des véhicules doit être assuré en dehors des voies publiques à l'intérieur des lots. Il est exigé, par lot, 2 places de stationnement dont une au minimum couverte.

### ***Personnel Communal.***

Pour faire face à des besoins saisonniers, il est décidé de recruter le personnel suivant :

- 5 adjoints techniques territoriaux de 2ème classe à temps complet pour une durée de 6 mois de mai à novembre 2010,
- 1 agent de bibliothèque saisonnier à raison de 99 heures par mois du 25 juin au 31 août 2010,
- 3 agents d'accueil saisonniers à temps complet pour la Maison Franco-italienne :

- 1 agent d'accueil saisonnier à raison de 80 heures par mois pour l'Eglise du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2009
- 2 gardes-animateurs APPB du Mont-Cenis pour une durée de 4 mois de début juin à fin septembre, à temps complet (ces 2 postes sont financés par le Parc National de la Vanoise).

Un poste de garde-champêtre à mi-temps a été créé par une précédente délibération. Ce poste est modifié en temps complet, (garde-champêtre et services techniques).

### ***Subventions aux associations.***

Le conseil municipal fixe le montant des subventions pour l'année 2010 :

Association Accueil et Loisirs des Enfants en Haute Maurienne	22 500.00 €
Club des Aînés Ruraux	500.00 €
Club des Sports	6 270.00 €
Croix Rouge Française	1 000.00 €
Judo Club de Val Cenis	1 365.00 €
Association des conjoints survivants	100.00 €
Alzheimer Savoie	500.00 €
Auteurs Associés de la Savoie et de l'Arc Alpin	1 000.00 €
La Ligue contre le Cancer 400 € + 335 € (versement semaine HMV)	735.00 €
Association française contre les Myopathies	500.00 €
ADAMSPA Info	100.00 €
Les Restaurants du Cœur	200.00 €
Association pour la Prévention Routière	100.00 €
APEI de Maurienne	100.00 €
Association de défense des familles et individus victimes de sectes	100.00 €
NAFSEP Savoie (Association française des sclérosés en plaques)	100.00 €
Handisport de Savoie	100.00 €
Centre régional Léon Bérard	200.00 €
Association De l'Ombre à la Lumière	100.00 €
Fondation du Bocage	100.00 €
PEP 73 (Pupilles de l'Enseignement Public)	100.00 €
Collège la Vanoise (Foyer socio-éducatif)	100.00 €
ADEPYS des 2 Savoie	100.00 €
Banque alimentaire de Savoie	100.00 €
Inspection Académique Savoie (Concours Résistance et Déportation)	100.00 €
Association Sport et Handicap de Maurienne	100.00 €
Secouristes sans frontières	100.00 €
C.A. Maurienne Rugby	100.00 €
Association Amis de l'ESF (participation aux cours des enfants du village) (sous réserve de la décision de la commune de Lanslevillard)	750.00 €
Micro-crèche des mini-pouss' (déficit 2009 + subvention 2010)	23 829.90 €

### ***Location-Gérance du Camping « Les Balmasses »***

Suite à la décision de Madame Muriel CLAPPIER de ne pas continuer à exploiter le camping, la commune a lancé une consultation pour rechercher des candidats.

Cinq offres ont été examinées par la commission chargée de l'analyse des offres. Un tableau, établi

en fonction des critères du cahier des charges (éléments techniques et financiers) a permis de choisir un candidat.

Le conseil municipal approuve le choix de Monsieur Olivier GRAND, le bail sera signé pour le 1<sup>er</sup> mai 2010.

### *Questions diverses*

- Feu d'artifice été 2010 : devant l'Eglise (en raison des travaux de la Maison de Val Cenis), la date sera fixée en concertation avec Lanslevillard ;
- La commande des fleurs des particuliers est reconduite pour cette année ;
- Un devis d'un terrain multi-sport est présenté,
- Méthanisation : une réunion avec l'ASDER aura lieu prochainement ;
- Monsieur ROSSI propose de mettre une fontaine au canton. Le Conseil souhaite connaître l'implantation précise et demande une photo avant de se prononcer.